Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 2 Juillet 1891 No. 38.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

L'OMNIBUS

—Places, s'il vous plait !

Le conducteur d'un omnibus sur la ligne Panthéon-Courcelles, un vieux bavard, qui, à chaque station, égrène, d'une voix agaçante, le chapelet des "correspondances," venait d'arborer le "Complet" de son véhicule, le long du boulevard Saint-Germain, à la hauteur du ministère de la guerre.

Six heures du soir. Un samedi, fin de février, le grand retour du "Bon-Marché" que connaissent bien toutes les clientes de la ligne, les habitants du boulevard Péreirie, de l'avenue de Villiers et du quartier Monceau. Sur les quatorze places d'intérieur, treize dames ou demoiselles, encombrées de cartons et de petits paquets, emmitouflées dans les pelisses et ne laissant guère entrevoir sous des bois de fourrures ou de plumes que des nez rouges de toutes dimensions.

Il faisait un froid, oh ! mais un de ces froids très secs, qui mettent les piétons au trot et font battre la semelle aux gardiens de la paix, à tous les coins de la rue.

Bien que tassés dans notre boite roulante comme autant de sardines, littéralement on gelait, et il fallait que le vieux conducteur s'y prit à deux fois pour secouer ses voyageuses :

—La chambre des députés, les Invalides, le Gros-Caillou, l'Ecole militaire... Personne ne descend !... En route !... Places, s'il vous plait !

Après un court arrêt au coin du quai d'Orsay, l'omnibus avait repris sa marche et, maintenant, il traversait au pas le pont de la Concorde.

Les bourses avaient peine à sortir du milieu des petits manchons ou de la profondeur des poches. C'étaient de continuels : "Pardon, Madame," motivés par les coups de coude involontaires et les trémoussements énervés des clientes où "Bon-Marché" dont les mains engourdies ne découvraient pas aisément les six sous du voyage.

—Oh ! mon Dieu, mon porte-monnaie ! Tu ne l'as pas, Gabrielle ?

—Mais non, maman.

—On me l'a volé, où je l'aurai laissé à la caisse des articles de Paris... Je crois me souvenir...

Les têtes s'étaient curieusement tournées vers la dame qui parlait tout haut, et le vieux conducteur, occupé à faire sa recette, se mit à l'interpeller brusquement :

—Vous n'avez pas d'argent ?

—Mais, monsieur, j'ai perdu mon porte-monnaie, qui contenait plus de cent francs ; je vais faire ma déclaration. Je demeure tout près du bureau de l'avenue de Villiers. J'enverrai payer nos deux places, tout à l'heure, quand je serai rentrée.

—Impossible, madame ; il faut descendre.

L'omnibus venait de s'arrêter aux Champs-Elysées et le conducteur s'apprêtait à conter l'histoire au chef de station, quand je lui dis, d'un ton d'autorité :

—C'est bien, marchez !

Le conducteur me connaît : surpris, sans doute, par cette intervention, il donna le signal du départ et l'omnibus se remit à trottiner vers la rue Royale.

Tout cela s'était passé en moins d'une minute, et, dans la demi-obscurité du véhicule, j'avais à peine entrevu la mère et la fille.

—C'est leur nouvelle consigne, madame, dis-je : la compagnie refuse tout crédit aux voyageurs, mais vous voudrez bien me permettre de vous épargner l'ennui de descendre, à cette heure, sur la place de la Concorde.

Mon offre, n'est-ce pas ? était la plus naturelle du monde. mais je sourirais en pensant qu'aucune des onze dames qui complétaient le chargement n'avait pris l'initiative de cette assistance modeste.

—Mon Dieu ! monsieur, je vous suis bien reconnaissante et j'accepte très volontiers... Voulez-vous avoir l'obligeance de me laisser votre adresse pour que je puisse m'acquitter, sans retard, de cette petite dette ?

J'avais payé le conducteur qui me remit deux correspondances et je les tendis machinalement à la dame : ce fut la jeune fille, très rouge, qui les prit.

—Oh ! madame, c'est si peu de chose !... Veuillez remettre, à la première occasion, ces quelques sous à un pauvre que vous rencontrerez...

—Non, je vous en prie, monsieur...

Devant cette insistance. je n'avais qu'à m'exécuter. L'omnibus, maintenant, était tout yeux et tout oreilles, mais on arrivait à la Madeleine, et c'est là que je descendais. Je sortis une carte de visite de mon portefeuille et la remis à mon obligée, en saluant très respectueusement.

*** Le lendemain matin, je ne pensais plus à cet incident quand, dans mon courrier, je trouvai une lettre portant le timbre du bureau de poste de la rue Meissonier.

L'écriture, inconnue.

J'ouvre et j'aperçois, gommés au coin supérieur d'un carton glacé, quatre timbres de quinze centimes ; sur le carton, il avait imprimé :

JULES DESROSIERS

Conseiller à la Cour d'appel.

et en dessous, à la main :

Monsieur et madame Desrosiers remercient monsieur Paul Brossard de sa courtoisie.

Le mardi. 125 avenue de Villiers.

A ma place, qu'eussiez-vous fait ?

Moi, je laissai le carton à droite, sur mon bureau, devant un bouquet de violettes, et, le matin, en m'occupant de ma correspondance, je relus ces lignes polies et banales.

On rencontre tous les jours, en omnibus, des personnes que l'on examine un instant avec plus ou moins d'attention ; moi, je n'avais fait qu'entrevoir, dans une clarté douteuse, la mère et la fille, belles ou laides, je n'aurais pu le dire.

Famille très convenable, évidemment. La qualité de M. Desrosiers l'indiquait du reste. Mais quel intérêt pour moi ?...

Eh ! oui, cela m'intéressait, pourquoi ne pas l'avouer ? On me donnait l'adresse, le jour de réception. L'adresse était imprimée, mais *le jour* écrit à la main, et d'une petite écriture fine, mignonne, déliée. Pas l'écriture des remerciements. Oh ! non. Celle-là droite, correcte, un peu majestueuse. Le père, à n'en pas douter, à qui ces dames, en rentrant, avaient conté l'aventure. Mais la main qui avait écrit *le jour*... Ah ! voilà ! J'étais agacé. J'aurais voulu voir.

Il y avait un moyen.

Oui, mais faire une visite à des personnes que je ne reconnaitrais certainement pas dans la rue, et qui, après huit jours, ont certainement oublié mon nom, ma physionomie, c'est très délicat.

Avez-vous remarqué comme on a l'air emprunté dans un salon où l'on ne connait personne, quand un domestique vous annonce et qu'une demi-douzaine de dames vous dévisagent en ayant l'air de dire :

—Qu'est-ce que c'est que ce monsieur-là ?

Mais non : en réfléchissant bien, on a dû parler de moi plusieurs fois. Au nom de "Paul Brossard," Mme Desrosiers saura bien qui je suis ! Il faut que je vois cet intérieur. Après, je n'y penserai plus.

Le mardi suivant, le cœur me battait bien un peu.

J'avais dû demander :

—A quel étage M. Desrosiers ?

—Au second, au-dessus de l'entresol. On a toujours l'air un peu......... nigaud (on croit l'avoir surtout), quand on va faire une visite et qu'on est obligé de solliciter des indications dans la loge : le concierge vous déshabille de l'œil, et quelquefois vous suit d'un regard méfiant.

Enfin, m'y voici.

Je sonne...

*** Quelques mois après :

—Paul, qu'est-ce que tu écris là ?

—Une *Nouvelle*, ma mignonne.

—Voyons !

—Non, non, pas maintenant.

Mais elle lit par dessus mon épaule, et une petite main me ferme les yeux, tandis que l'autre glisse autour de mon cou et que ses lèvres se posent sur les miennes.

—Oh ! le méchant. Attendez-moi. monsieur !

Elle disparait, rieuse, légère, et revient au bout d'un instant, me montrant, dans un petit sachet de satin bleu......... deux correspondances d'omnibus.

—Je les avais gardées, moi ! Tu ne t'en doutais pas, ami. Le premier mardi, j'ai pleuré... le soir... Si tu n'étais pas venu... le second...

—Qu'aurais-tu fait ma Gabrielle ?

—Je n'ose pas dire.

—N'aie pas peur.

—Tu ne gronderas pas ? Eh bien ! je t'aurais envoyé, par la poste, une des deux correspondances...

—C'est du joli ! Et Mme Desrosiers savait...

—Oh ! non. Elle a même été étonnée de ta visite. C'est moi qui avais écrit, en cachette, avant de fermer l'enveloppe, au bas du carton de papa, *le mardi*... Tu regrettes....?

(On entend un bruit de baisers.)

Z.

LE NID DE FAUVETTES

I

Ils se rencontrèrent un lundi d'avril. Elle allait à petits pas à son atelier de lingère. Lui flânait, fatigué de la "noce" de la veille.

Rien de plus charmant que cette jeune fille, vêtue d'indienne et de grâce parée.

Un bouquet qu'elle tenait à la main lui échappa par mégarde.

Claude ramassa les fleurs, et avec gêne, plein de gaucherie, il présenta le bouquet à celle qui l'avait laissé tomber.

Et, comme les violettes étaient empoussiérées, il ajouta :

—Votre bouquet ne vaut rien, mademoiselle. A peine est-il bon à se dessécher dans ma poche. Laissez-moi vous en offrir un second.

Elle refusait ; mais Claude ne l'écoutait déjà plus, et il en achetait d'autres à l'éventaire d'une fleuriste.

Les deux jeunes gens n'avaient plus de méfiance l'un pour l'autre. Ils marchaient maintenant côte à côte comme des amis.

—Je me nomme Claude !

—Moi, Louise !

—J'ai vingt-cinq ans.

—J'en ai dix-huit.

—Je suis ciseleur, rue de Turenne.

—Moi, lingère, rue Saint-Antoine !

—Je n'ai pas de famille.

—Je suis orpheline,

—Vous feriez une excellente ménagère.

Le silence devint profond entre Claude et Louise.

Le jeune homme craignait d'avoir été ridicule.

La jeune fille se demandait s'il se moquait d'elle.

Personne lui avait jamais parlé d'un ton si sincèrement ému.

—A demain, lui cria Claude.

—A demain !

Le lendemain et les jours suivants, Claude, dès qu'il avait achevé son travail, passait et repassait rue Saint-Antoine devant la boutique de Louise.

Deux mois après, Louise et Claude se mariaient.

II

Sur la cheminée de la mansarde, sous un globe de verre, deux bouquets de violettes desséchées.

Il y a un an que Claude et Louise sont mariés, et le bonheur les a favorisée.

La jeune femme est mère. Elle promène dans ses bras un petit garçon qui bégaie.

Mais depuis deux jours, l'enfant a perdu de sa gaieté. Ses mains sont chaudes. Son œil est brillant. La fièvre le consume, et au lieu de sourire à sa mère, le bébé pleure.

Louise attend le retour de Claude avec impatience.

La journée a été mauvaise, et le père y portera peut-être remède.

Il en sait plus long, lui, qu'une pauvre femme.

L'ouvrier frappe à la porte.

C'est lui !

D'un bond, elle est dans ses bras.

—Notre petit est bien malade.

Claude, après avoir mis sa rude main de travailleur sur le front de l'enfant, ne savait que dire. Ahuri, suffoqué de larmes qu'il ne voulait pas laisser couler, il finit par prendre sa casquette et, après avoir rassuré Louise d'un mot, il courut chercher un médecin.

Le docteur se fit attendre. Il hocha la tête et prescrivit une potion dont l'enfant ne put boire qu'une cuillerée.

Voici le jour et ses premières clartés. L'ouvrier et sa compagne n'ont pas dormi de la nuit. L'enfant semble dormir dans les bras de sa mère.

—Mets-le donc dans son berceau, hasarda Claude.

Et la mère allait obéir, mais tout à coup, elle s'aperçut que l'enfant était mort.

Il dormait dans ses bras son dernier sommeil. La maladie l'avait tué.

III

Soyez donc d'honnêtes travailleurs.

—A qui on ne peut rien reprocher.

—C'est à décourager du mariage.

Telles sont les réflexions des amis venus à l'enterrement.

Ils se rangent derrière le petit cercueil qu'ils accompagnent jusqu'au cimetière ; puis, la dernière pelletée de terre jetée, ils disent courage au père et à la mère.

Du courage, il en faut.

Le bonheur a quitté la mansarde depuis que l'enfant est au cimetière.

Claude a dépensé toutes ses économies. Il a acheté au "petit" une concession temporaire qu'on renouvellera dans cinq ans.

Le bébé dort là, tranquille, au milieu de tombes d'autres en-

fants, qui se ressemblent toutes avec leur entourage peint en blanc et leurs ornements de perles identiques.

A mon garçon !—A ma petite fille !

puis des noms d'enfant que les mères répétaient avec des désinences tendres, et au-dessous de leur âge, la date du jour où leur âme s'est envolée vers des régions inconnues

Tous les jours, Louise vient, pieusement, visiter cette tombe, et, le dimanche, son mari l'accompagne à ce pèlerinage.

IV

L'hiver s'était écoulé ainsi sombre et triste.

Bientôt, pour le second anniversaire du mariage de Claude et de Louise, le printemps reparut avec son soleil vivifiant.

Le cimetière lui-même prenait un autre aspect. L'air devenait plus pur, moins âcre, saturé d'émanations de fleurs, et les tombes paraissaient moins tristes.

Louise vient chaque matin apporter quelques fleurs sur la terre où repose son enfant.

Un matin d'avril, alors qu'elle était entrée la première parmi les visiteurs matinaux dans le cimetière, après avoir remué un peu la terre humide de la tombe et arraché quelques parasites qui grimpaient autour des couronnes, elle heurte, en se relevant, un rosier que Claude avait planté il y avait six mois. Comme les branches la frappaient en plein visage, la jeune femme entendit les piaillements d'oiseaux dont le nid s'arc-boutait entre deux branches.

Louise resta longuement attentive comme stupéfiée devant sa découverte.

Le nid était fait de mousse, de brins d'herbe recueillis, sans doute, sur la tombe elle-même.

Il contenait encore un petit oiseau, le dernier venu. Les autres s'étaient déjà envolés.

Louise, tout à coup, prit le nid à pleines mains, et l'enveloppant dans son mouchoir, elle quitta le cimetière à la hâte, jetant de temps en temps un regard en arrière, comme si elle eut commis un méfait ; ne volait-elle pas quelque chose qui ne lui appartenait pas, quelque chose de précieux.

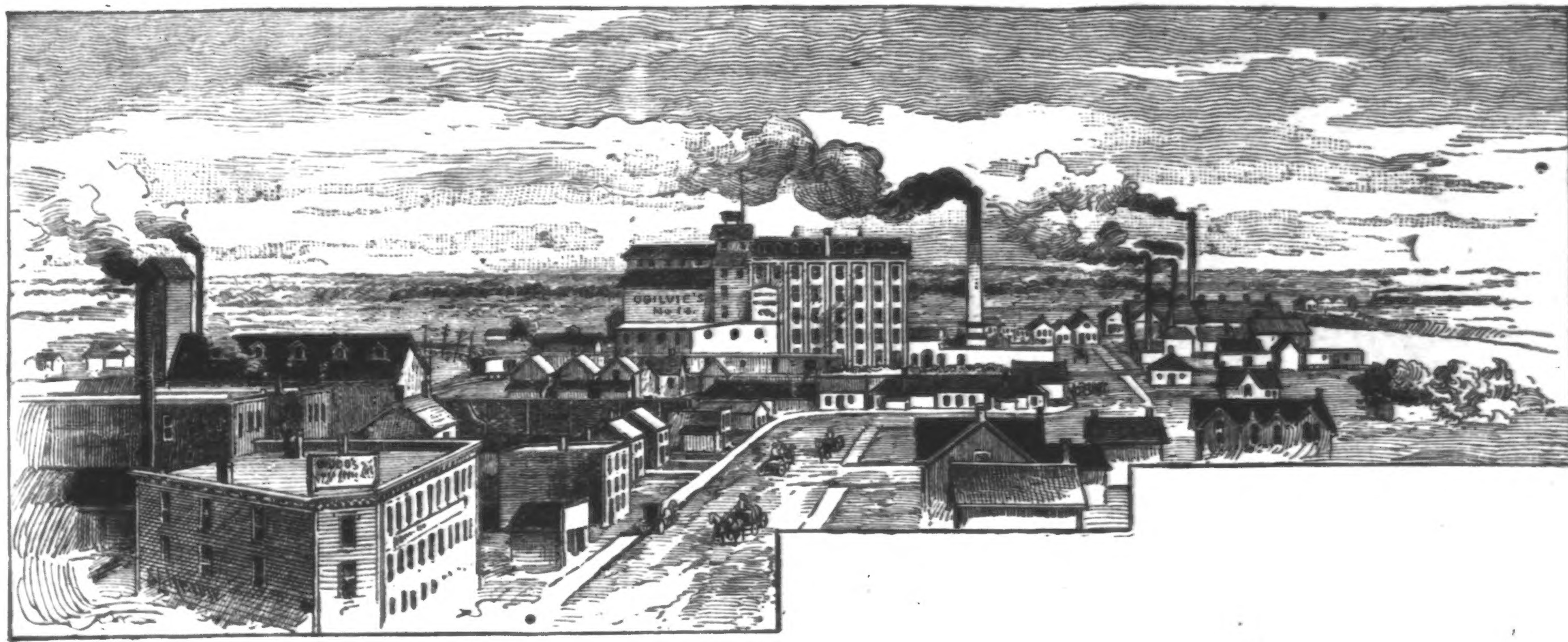
Le lendemain, le nid était placé religieusement sur la cheminée de la mansarde, à côté de deux bouquets de violettes, les reliques de Claude et Louise.

Le petit oiseau—une fauvette—sautillait dans une cage que le mari était allé acheter, à la hâte, pour satisfaire le caprice de sa femme.

Les jours s'écoulèrent. Au bout de quelques mois, l'oiseau chantait.

Et maintenant, les yeux de Louise sont moins souvent noyés de pleurs : il semble que la fauvette née sur la tombe de son enfant, ait rendu à la pauvre mère une parcelle de l'âme envolée.

LÉON BRÉSIL.



WINNIPEG—MOULINS À LA POINTE DOUGLAS.—(Du *Western World*).

Le Manitoba.

Jeudi, 2 Juillet 1891.

NOTES D'OTTAWA

Encore une semaine d'écoulée et rien n'indique *le commencement de la fin.* Le deuxième mois expire mardi prochain. Que de temps perdu à discuter des questions oiseuses, souvent même ridicules !

∴

Lundi dernier, au moment où on s'y attendait le moins, l'hon. M. Laurier proposa l'ajournement de la chambre. C'était une proposition de non confiance, puisque la chambre ne s'ajourne ordinairement que sur la proposition d'un ministre. Le but de l'hon. M. Laurier était de provoquer des explications ministérielles sur la formation du nouveau cabinet. L'attaque portait sur deux points : on prétendait d'abord le choix de M. Abbott inacceptable, à cause de ses relations avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique, et, en second lieu, certains députés de la gauche, pas tous, prétendaient que le gouverneur-général aurait dû appeler soit Sir Hector Langevin ou tout au moins Sir John Thompson et que l'un et l'autre ont été laissés de côté à cause de leurs croyances religieuses. Sir John Thompson, en réponse, déclare avoir été prié par Son Excellence d'accepter la position de premier ministre, mais qu'il avait décliné l'honneur et recommandé l'hon. M. Abbott à sa place.

∴

Cette proposition de l'hon. M. Lau... t l'excellent effet de fournir ... ministériels l'occasion ... accusation de fana... x : d'avoir re... ique com... écla-

servir sous la direction de Sir Hector Langevin ou de Sir John Thompson.

∴

La majorité du gouvernement varie de 20 à 30, suivant les absences, ou suivant les questions soumises. Cette majorité, quoiqu'en disent certains journaux, est plus que suffisante pour permettre à l'administration de se maintenir et de faire accepter ses mesures.

∴

L'une des conditions essentielles pour assurer la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson est l'aide que le gouvernement fédéral peut accorder à cette entreprise Or, après les démarches de toute la députation de l'ouest, Sir John A Macdonald, quelques jours avant sa mort, prépara un projet de loi, par lequel les autorités fédérales s'engagent à payer annuellement, pendant vingt ans, une indemité de quatre-vingt mille piastres, soit en tout, un million six cents mille piastres. Cette proposition a été soumise à la Chambre des Communes par l'hon. M. Dewdney jeudi dernier, avec l'approbation presque unanime des libéraux. Ces derniers ne font que continuer la politique rétrograde qu'ils ont toujours suivie. N'ont-ils pas en effet combattu toutes les grandes entreprises depuis la confédération, après avoir même opposé l'union des provinces.

∴

Greenway a retardé l'entreprise en refusant l'aide votée par la législature de Manitoba, à la demande du gouvernement Norquay, et aujourd'hui, le premier ministre provincial a des imitateurs dans la personne des Mills, McMullen, Spohn, Sutherland et autres.

∴

Ce pauvre M Watson a fort à faire pour sauver sa réputation d'influence en chambre, en voulant empêcher ses amis politiques d'attaquer le chemin de fer de la Baie d'Hudson Il a bien essayé une défense, mais qu'elle était faible !

∴

Cette question du chemin de fer de la Baie d'Hudson reviendra mardi ou mercredi prochain. M. McMullen a donné avis d'un amendement qui va provoquer un vote de la Chambre, vote dont le résultat sera favorable, il n'y a pas à en douter ; mais cette fois encore, une entreprise publique de la plus haute importance aura été faite par les conservateurs et opposée par les libéraux.

∴

Il y a des années que l'on parle de construire ce chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson. Nous avons déjà publié maintes études sur ce vaste projet qui compte autant de sceptiques que de vrais croyants.

M. Greenway qui a suscité mille embarras par sa duplicité, par la répudiation de sa parole et la violation des engagements de la législature, s'est décidé, lui aussi, à offrir un bonus de $1,500,000 à la compagnie. A l'approche des élections, le chef libéral sentait que l'électorat avait besoin d'une réparation.

Tous les représentants de Manitoba et du Nord-Ouest n'ont eu qu'une voix pour applaudir aux faveurs ministérielles. M. H. J. Macdonald, député de Winnipeg et fils de Sir John A. Macdonald, a prononcé un superbe discours qui lui a valu les félicitations de l'honorable M. Mills.

Le coût de construction de la ligne sera de $15,000 par mille et le contrat a été donné à MM. Ross, Mann et Holt.

∴

Par une majorité d'une vingtaine de voix, la chambre des communes a renvoyé la question de la prohibition de la vente et la fabrication des liqueurs spiritueuses à une commission royale qui devra en étudier le résultat et les conséquences.

L'hon. M. Carling a dit au Sénat qu'il avait été distribué l'an dernier dans le pays, par la ferme expérimentale centrale, 100,000 copies de rapports sur l'industrie agricole et laitière, et que la demande augmentait sans cesse.

∴

A l'assemblée du comité de l'agriculture et de la colonisation, le professeur Robertson, surintendant de l'industrie laitière à la ferme expérimentale du gouvernement, a été de nouveau entendu. Il a donné des explications détaillées. Le Canada, d'après lui ne fait que suivre l'exemple de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne.

Pour développer l'industrie laitière, le plan général qui est maintenant suivi est d'envoyer des instructeurs au plus grand nombre d'endroits possible, c'est le moyen de donner aux cultivateurs une connaissance pratique de cette importante industrie. On veut apprendre aux cultivateurs à faire le fromage en été, époque où il est réellement profitable et à ne faire le beurre qu'en hiver. On sait aujourd'hui qu'avec l'ensilage du blé-d'inde, on peut maintenir un approvisionnement de lait suffisant. La période du lait durera au moins onze mois de l'année.

Les envois de beurre des crèmeries aux Indes Occidentales ont parfaitement réussi. Le beurre s'y est vendu à 50c. et 60c. la livre malgré la compétition du beurre belge.

Le comité a félicité chaleureusement le professeur sur ses travaux et lui a voté des remerciements.

∴

Les statistiques du gouvernement au sujet des chemins de fer du Canada sont publiées.

Le tableau sommaire suivant indique l'état général du pays à ce sujet :

Milles de chemins de fer complétés (lisses posées)..........$	14,004
Milles de voies d'évitement......	1,679
Milles rails de fer sur les lignes principales..........	665
Milles de rails d'acier sur les lignes principales..........	13,339
Milles en opération..........	13,256
Capital payé, en y comprenant les quatre items suivants....	786,447,811
Bonus du gouvernement payés	142,330,663
Prêts du gouvernement payés	21,201,314
Souscriptions du gouvernement aux fonds-capitaux, payées..........	350,000
Octrois municipaux payés......	13,709,624
Recettes..........	46,843,826
Dépenses d'exploitation..........	32,913,350
Recettes nettes..........	13,930,476
Nombre de passagers..........	12,821,263
Tonnage du fret..........	20,787,469
Nombre de milles parcourus...	41,849,379

La somme des prêts, des bonus, etc., promis par le gouvernement et les corporations municipales aux chemins de fer complétés ou en voie de construction, est de $189,-721,342.

∴

Le ministre des travaux publics en est venu à la conclusion que le gouvernement ne pouvait entreprendre maintenant les travaux pour faciliter la navigation aux Rapides Saint-Andrews, sur la rivière Rouge, à cause des frais considérables de cette entreprise. Le coût de ces travaux, dit sir Hector Langevin, est évalué à $913,000.

∴

Le Dr Brett, membre du bureau des aviseurs du lieut.-gouverneur du Nord-Ouest a laissé Ottawa. Il dit que le résultat des négociations avec le gouvernement est des plus satisfaisants. Il est pleinement convaincu que le Nord-Ouest obtiendra tout ce qui a été demandé au sujet de la division des Territoires en trois districts gouvernementaux. Le public paraît avoir mal compris cette proposition de division. Il n'a pas été demandé d'établir trois districts avec un système élaboré de gouvernement, mais avec une sorte de grand conseil de comté qu'un lieutenant-gouverneur présiderait.

Le premier ministre dit que les Territoires sont trop vastes pour être administrés d'une manière satisfaisante ou économique d'un seul centre.

RAPPORT

Des Delegues Canadiens-Francais du Dakota sur le Nord-Ouest Canadien.

M. CHARLES CARON,
Agent d'Immigration.

Cher Monsieur,—Suivant notre promesse, nous nous empressons de vous rendre compte de notre voyage dans le Nord-Ouest Canadien et du résultat de nos observations. Nous devions vous faire connaître impartialement notre désappointement comme notre satisfaction.

Nous ne mettions pas en doute votre bonne foi, mais comme votre rapport n'était pas basé sur votre connaissance personnelle des lieux indiqués, nous nous attendions à quelque désappointement.

Suivant à la lettre le programme que vous nous aviez tracé, nous nous mîmes en rapport à Winnipeg avec M. Edouard Richard, ex-shérif du Nord-Ouest, que vous nous disiez être très au fait du pays à visiter.

Nous nous attendions que ce monsieur, en sa qualité d'agent d'immeubles, chercherait plutôt à nous détourner du Nord-Ouest, il n'en fut rien cependant. Il écrivit pour nous à M. Miquelon, l'agent du gouvernement à Calgary, le priant de se mettre à notre disposition et lui indiquant le programme de notre voyage. Il serait difficile de trouver plus d'obligeance, plus de zèle pour les intérêts de notre nationalité que n'en firent preuve envers nous ces messieurs.

Nous fîmes le trajet d'Edmonton à Calgary en voiture. Nous eussions pu faire usage du chemin de fer qui est en partie terminé jusqu'à Edmonton, mais nous avons préféré prendre des voitures à Calgary même, afin de pouvoir mieux visiter en tout sens.

Nous ne pourrions pas dire si tout ce que nous avons vu est uniformément de qualité supérieure et également avantageux pour la culture et l'élevage, non ; mais ce que nous pouvons sans exagération affirmer, c'est que depuis la rivière la Biche (*Red Deer*) jusqu'à Edmonton et principalement à la rivière Bataille et au Lac Castor, sur un parcours d'au delà de 100 milles se trouve un pays qui réunit presque tous les avantages qu'il soit possible de désirer. Le sol y est presque uniformément fertile, partout le bois et la prairie y sont en proportions à peu près égales. A part les rivières la Biche, Bataille et Saskatchewan, qui sont de grandes rivières, il y a aussi bon nombre de cours d'eau et de lacs dont quelques-uns, comme les lacs Buffalo et Castor, ont de 12 à 15 milles de longueur, dans lesquels, nous dit-on, le poisson abonde. Et, ce qui doit compter pour quelque chose aussi, le pays est d'un aspect tout-à-fait invitant et pittoresque. Ce n'est partout qu'une succession sans fin de côteaux à pentes douces, de bouquets de bois, de lacs, qui donnent l'aspect d'un vaste parc Quoique le bois qui prédomine soit le tremble et le liard, l'on y rencontre aussi l'épinette en quantité suffisante pour les besoins ordinaires du colon.

En résumé, nous croyons pouvoir vous dire que les environs de Calgary et tout le pays au nord, jusqu'à l'endroit appelé le "Pin Seul," peut être classifié comme pays d'élevage ; le climat, quoique très doux en hiver, à cause des vents chauds du Pacifique, ne nous paraît pas convenable pour l'agriculture ; le bois en outre y fait complètement défaut. Plus au nord, jusqu'à Edmonton, il serait difficile d'imaginer mieux pour la culture mélangée (*mixed farming*). Le foin y est en abondance, même sur les côteaux, et il est aisé de voir qu'un pays qui produit une végétation aussi abondante ne peut manquer de l'humidité nécessaire au succès de l'agriculture ; d'ailleurs, nos renseignements sur ce point ont été si multipliés et si positifs qu'il nous serait difficile d'entretenir des doutes Satisfaits sous tous ces rapports, il nous restait à nous renseigner exactement sur le danger des gelées. En autant qu'il nous a été possible d'en juger, il ne nous a pas paru que ce danger, à l'exception du district de Calgary, soit plus grand que dans le Manitoba et le nord du Dakota. Chose remarquable et qui nous paraît bien confirmée par tous les témoignages, c'est que le rendement des céréales dans la vallée de la Saskatchewan est sensiblement plus considérable que plus au sud. De même que le Dakota donne un meilleur rendement que les Etats plus au sud, de même le Manitoba et le Nord-Ouest donnent un rendement plus considérable que le Dakota.

Nous avons pu constater à Edmonton les apparences de la prospérité. Les cultivateurs peuvent écouler sur les lieux mêmes, soit pour le Département des Sauvages, ou de la Police Montée, soit pour les postes de la Cie de la Baie d'Hudson dans les régions du grand nord leurs produits à des prix satisfaisants, mais avec le chemin de fer et le surcroit d'immigration qui en résultera il faudra écouler le surplus de production ailleurs et sur ce point nous ne pouvons nous exprimer avec certitude. On prétend que la Colombie-Anglaise sera toujours un marché avantageux pour les produits agricoles du Nord-Ouest ; on dit que la Colombie, riche en mines, en bois et en pêcheries, est très pauvre en ressources agricoles, d'où il suit que la Colombie devra être un bon marché pour les produits du district d'Edmonton. C'est à la Colombie que Manitoba envoie en grande partie son beurre, son fromage, ses œufs et sa farine. Si ce marché est avantageux pour Manitoba, à plus forte raison encore pour le district d'Edmonton qui en est beaucoup plus rapproché.

L'endroit que nous avons choisi pour notre colonie est le lac Castor et bien difficile celui qui n'en serait pas satisfait.

On nous dit que la Saskatchewan-Nord, depuis Edmonton juqu'à Manitoba, c'est-à-dire un pays de 700 milles de long par 200 de large est à peu près semblable à ce que nous avons vu.

Chose étonnante, le bétail que nous avons vu était très gras, cependant bien peu avaient été étables durant l'hiver. Les vents brulants du mois de juillet et août, quelquefois si désastreux dans le sud et l'ouest du Dakota, paraissent être inconnus dans le Nord-Ouest.

Certainement que la partie du Dakota que nous habitons, savoir : la vallée de la Rivière-Rouge, n'est pas à dédaigner, mais pour ceux qui ont des enfants à établir, ou qui désirent faire de la culture mélangée, ou qui désirent se fixer sur des homesteads, nous ne pouvons recommander trop fortement la vallée de la Saskatchewan-Nord et particulièrement la partie que nous avons visitée.

Vos informations étaient exactes, et s'il y a quelque chose à ajouter, c'est dans le sens favorable qu'il faut le faire.

Nous vous sommes reconnaissants de toutes vos peines, car vous nous avez fourni des moyens d'améliorer notre position et celle de beaucoup de nos parents et amis.

Nous avons l'honneur d'être,
Vos serviteurs obligés,

LANGE HAMEL, Merrifield.
MATHIAS LAMBERT, do
OLIVIER LÉTOURNEAU, Argyle.
CHS. N. MORIN, do
DAMASE LACHANCE,
Red Lake Falls.

MISSIONNAIRES DU NORD-OUEST

La *Semaine Religieuse* de Québec donne comme suit la liste des missionnaires du Nord-Ouest Canadien de 1818 à 1865 :

1818—Mgr J. N. Provencher, Sévère Dumoulin.
1820—Th. Destroismaisons.
1822—Jean Harper.
1827—Fr. Boucher.
1831—G. A. Belcourt.
1832—Ch. Ed. Poiré.
1833—J. B. Thibault, Vic. Gén.
1837—D. Demers, ancien évêque de Vancouver.
1838—Jos. Ars. Mayrand.
1841—Jos. E. Darveau.
1844—L. Laflèche, aujourd'hui évêque des Trois-Rivières, Jos. Bourassa.
1845—Rév. Père Aubert, Frère Taché, aujourd'hui Archevêque de Saint-Boniface.
1846—Rév. Père F. X. Bermond, Frère Henry Faraud, évêque d'Athabasca, décédé, Frère Louis Dubé.
1848—Rév. Père A. Maisonneuve, Frère F. J. Tissot.
1849—Rév. Père J. Tissot (même que ci-dessus, ordonné prêtre.)
1852—Rév. Père H. Grollier, Rév. Père Lacombe, Rév. Père Remas, Rév. Père Végreville, Frère A. Raynard.
1854—Rév. Père Vital Grandin, aujourd'hui évêque de Saint-Albert, Frère Bowes.
1855—Rév. Père J. M. J. Lestanc.
1857—Rév. Père Lefloch, Frère Clut, aujourd'hui auxiliaire de l'évêque Grouard, Frère Salasse, Frère Perreard, (Rév. Père Frain, Rév. Père Eynard, Frère Kearney,) ils vinrent sur un des vaisseaux de la Cie de la Baie d'Hudson qui leur donna passage gratis, de Londres à la Factorerie de York, Mons. Gascon, prêtre.
1858—Rév. Père Mestre, Rév. Père Moulin, Frère Cunningham.
1860—Rév. Père Seguin, Rév. Père Caer, Rév. Père Gasté, Mons. Oram, Frère Boisramé, Rév. Père L. Simonet, Frère Glénat.
1861—Rév. Père Richer, Rév. Père André.
1862—Rév. Père Petitot, Frères Scallen et Duffy, MM. Ritchot et Germain, M. Emile Grouard.
1865—Révs. Pères Genin, Tissier et Leduc, Frères Lalican, Hand et Mooney.

N.B.—On connait seulement deux missionnaires qui visitèrent le Nord-Ouest avant le 19e siècle. L'un est le Rév. Père Messager, en 1731, et l'autre, le Rév. Père Arnaud, tué par les Sioux sur une île du lac de la Croix, en 1736.

—Les excursions que le Canadien Pacifique fait chaque été au Portage du Rat commenceront samedi.

CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 14 août prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté sur contrats offerts pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er octobre prochain.

Le contrat devra se faire dans des voitures convenables, tirées par un ou plusieurs chevaux.

LABROQUERIE et WINNIPEG, viâ Giroux, Sainte-Anne-des-Chênes, Lorette et Prairie Grove, deux fois par semaine, distance calculée, 43 milles. Le courrier devant partir de Winnipeg et revenir le jour suivant.

SAINTE - ANNE - DES - CHÊNES et STEINBACK, viâ Clearspring, deux fois par semaine. Distance calculée, 11 milles. Le courrier devant partir de Sainte-Anne-des-Chênes et revenir le même jour.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts peuvent être vus et des formules de soumission obtenues aux bureaux de poste ci-dessus nommés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste,

Bureau de l'Inspecteur,
Winnipeg, 5 juin 1891. } 3i 17,6.91

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A SAINT-PIERRE-JOLYS

Nos prévisions se sont réalisées; notre fête nationale a été un véritable succès. Le mauvais temps qui, la veille, n'avait cessé de nous menacer, avait découragé plusieurs de nos invités, et le nombre en a été restreint; mais le ciel s'est ensuite montré plus clément. De bonne heure, dans la matinée du grand jour, notre village revêtait un aspect de fête; partout on déployait les couleurs nationales, on mettait une dernière main aux décorations de l'église, et on s'empressait d'organiser la procession avec ses nombreux chars allégoriques.

A 9.35 heures, après la bénédiction de la riche bannière que nous venons de recevoir, cette procession défilait en offrant un joli spectacle. On y voyait tous les instruments d'agriculture, depuis la charrue jusqu'à la moissonneuse; preuve palpable du labeur intelligent et progressif des habitants de Saint-Pierre. Sur des voitures spéciales des personnages *ad hoc* représentaient quelques scènes gentilles de la vie champêtre. Le patron du Canada était représenté par l'un des enfants de M Joubert. Puis, venait notre fanfare exécutant avec un succès louable nos airs nationaux et quelques autres morceaux de leur répertoire. La société Saint-Jean-Baptiste de notre paroisse fermait la marche; M. Ladouceur, président, était au premier rang ayant à sa droite le Rév. M. J. M. A. Jolys, curé.

La messe fut chantée à 10 heures; M. Alph. C. LaRivière, vicaire, officiait. Le sermon fut donné par le Rév. M. Perquis de l'archevêché qui sut nous parler éloquemment de la grandeur de la mission de Saint-Jean-Baptiste ainsi que de celle du peuple canadien-français. M. le curé Jolys lui même dirigeait le chœur de chant, et certes! nous avons entendu de la belle musique. Le morceau de l'offertoire a été ni plus ni moins entraînant; tout en réveillant le sentiment religieux il réchauffait le patriotisme car il célébrait trop bien les gloires du fidèle patron du Canada.

Après la messe, la foule se rendit devant les bureaux de la cour de comté où elle devait entendre les discours patriotiques Les Révérends MM. Jolys, Perquis, LaRivière et M. Martin Jérôme, M.P.P., parlèrent successivement. L'assemblée a censuré énergiquement nos persécuteurs et leurs amis politiques par les marques d'approbation qu'elle accordait si fréquemment aux paroles des orateurs.

Ce qui fut le plus goûté après les discours, c'est le dîner; et comment pouvait-il en être autrement? Le temps frais avait régné depuis le lever du soleil, les estomacs étaient parfaitement préparés, et les mets surtout étaient succulents.

L'après-midi fut consacré aux amusements publics. Les amateurs de chevaux ont pu se rassasier pleinement car les courses furent nombreuses. Chaque coursier trouvait parmi les spectateurs des gens intéressés ou simplement des admirateurs; mais, il y eut plusieurs surprises, comme il arrive d'ailleurs dans toutes ces circonstances. Tel petit cheval en passant un plus vigoureux, la grise jouait le tour à la brune, en un mot les vainqueurs devenaient les vaincus et *vice versa*.

Mais, ce qui a été le plus beau de la fête, c'est bien notre soirée dramatique et musicale donnée par les élèves de notre couvent avec le concours de la fanfare et de l'orphéon de Saint Pierre. Le chant du "Beau Canada," inspiré par le plus ardent amour de la patrie et redisant toutes les gloires de notre beau pays, a préparé les esprits à la spirituelle comédie de "La Saint Jean-Baptiste." Le jeune J. Desjardins s'est fait remarquer tout spécialement par sa jolie voix. Dans la comédie on a applaudi la finesse et les saillies d'Arthur Desjardins ainsi que la bonhomie de P. Gagné. Une saynète intitulée "Les trois bonnes sous le même bonnet" a fait les délices des dames présentes à la soirée. Dans cette pièce comme dans "Madeleine ou l'Orpheline des Pyrennées," Melle Alexina Lambert a excellé dans la partie comique; le tragique a été aussi parfaitement rendu par Melles C. Carey et L. Nevin. Une autre saynète intitulée "Refrain des Grands' Mamans" a été couverte d'applaudissements. Melle C Carey s'est distinguée par sa voix fraîche et sympathique dans les solos de "La Charité" de Rossini, mais elle s'est surpassée dans "La Jeune Martyre." Après un chant sublime exprimant les sentiments d'une jeune athlète du Christ avant de périr sur le bûcher, elle est apparue tout à coup environnée d'une lumière éclatante et couronnée par l'ange de Dieu. Ce tableau vivant a été un succès; il a couronné dignement cette longue et charmante soirée que nous n'oublierons pas de si tôt.

Somme toute donc, notre fête a été bien belle; elle a été toute patriotique. Nous en sommes fiers, et elle laissera au milieu de nous d'heureux souvenirs.

X...

Saint-Pierre Jolys, 1 juillet 1891.

Nouvelles Religieuses

La Rév. Mère Starnes, maîtresse générale du couvent du Sacré-Cœur au Sault au Récollet, Qué., est décédée vendredi, à l'âge de 48 ans.

La défunte était la fille de l'honorable Henry Starnes, président du conseil législatif de la province de Québec.

C'est la première canadienne qui soit parvenue au poste honorable de maîtresse générale du couvent du Sacré-Cœur.

Le Rév. Père Grouard du district de la Rivière McKenzie, est à Calgary en route pour Saint-Boniface où il sera sacré évêque par Mgr Taché. Il sera le successeur de Mgr Faraud. Le Rév. Père Grouard est dans les régions arctiques depuis trente ans. Il est accompagné du Rév. Père Collignon, O.M.I., vieux missionnaire qui a passé nombre d'années au Lac la Biche, à la Rivière la Paix et au Petit Lac des Esclaves.

Dans le Consistoire secret du 1er juin, N. S. P. le Pape a créé cardinaux, Mgr Rotelli, nonce du Saint-Siège à Paris, et Mgr Guescha, archevêque de Vienne (Autriche). Sa Sainteté a ensuite préconisé vingt-deux archevêques et évêques.

Dans le Consistoire public du 4 juin, le Souverain Pontife a préconisé neuf évêques.

Par suite de l'élévation de Mgr Rotelli au cardinalat, Mgr Dominique Ferrata, archevêque titulaire de Thessalonique, est désigné pour occuper le poste de nonce apostolique à Paris. Mgr Ferrata a été auditeur de la nonciature en France, puis délégué extraordinaire en Suisse pour les négociations qui ont heureusement abouti à la pacification religieuse; ensuite nonce à Bruxelles, et enfin secrétaire de la Sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Choses et Autres

Tout le monde connaît le lac de Genève, mais qui connaît le Grand Lac des Esclaves? Assurément, bien peu de personnes ont eu la fantaisie de s'aller promener par quarante degrés au-dessous de zéro, à travers les territoires arctiques de la Baie d'Hudson, au nord ouest du Canada. Eh bien! cette fantaisie, M. Emile Petitot l'a eue, et c'est le récit attrayant et mouvementé de cette promenade autour du Grand Lac des Esclaves, qu'il vient de publier chez l'éditeur Savine, 12 rue des Pyramides, (un volume in-18, 3f 50, contre mandat ou timbre poste) avec des illustratrations dues à son crayon et une carte établie d'après ses découvertes. Son récit est amusant, bien que ci et là hérissé de mots techniques et bizarres, le lecteur se divertira fort à la lecture des aventures du voyageur, des scènes de mœurs des Indiens nomades de ces déserts de neiges et de glaces; le travailleur fera bon profit des découvertes géographiques et des études ethnologiques et de linguistiques.

M. Petitot est un aimable et spirituel causeur, que ses nombreux travaux ont depuis longtemps fait estimer du monde savant et dont la plume est aussi infatigable que ses jambes l'ont été pendant plus de quinze ans sur les glaces du pôle.

Un comité vient de se former à Paris, sous le titre de Comité de Patronage des Etudiants Etrangers. Il a pour but: 1o De fournir aux jeunes étrangers qui veulent venir à Paris faire leurs études, des moyens d'information et tous les renseignements nécessaires; 2o De leur donner un point d'appui moral et un centre de réunion. Il siège à la Sorbonne.

Il se compose de: MM. Pasteur, de l'Académie Française, président; Boutmy, de l'Institut, Directeur de l'Ecole libre des Sciences politiques; Rhéal, de l'Institut; Xavier Charmes, de l'Institut; Gréard, de l'Académie Française, Recteur de l'Académie de Paris; Lamy, ancien député; Lavisse, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; Paul Melon, secrétaire général; Georges Picot, de l'Institut; Albert Sorel, de l'Institut; Vicomte Melchior de Vogüé, de l'Académie Française.

Prière d'adresser les communications à M. Paul Melon, 24 Place Malesherbes, à Paris.

PERSONNEL

Sa Grandeur Mgr Taché a pris un peu de mieux bien qu'il soit encore très faible.

M. Horace Bélanger, facteur en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Norway House, est en cette ville depuis samedi. Après avoir passé quelques jours au milieu de nous, M. Bélanger ira dans la province de Québec avant de retourner dans son lointain district.

M. Ambroise D. Lépire a laissé Grande-Pointe pour aller résider avec sa famille au Lac des Chênes, Man.

M. Napoléon Germain, de Montréal et M. Alphonse Germain, de Boston, sont arrivés en cette ville vendredi dernier en voyage de promenade chez leur père, M. N. Germain, de cette ville.

Madame F. Hardy, de Norman, Ont., en promenade chez son père, M. Norbert Nolin, de cette ville, est partie mardi pour Montréal où elle s'en va résider.

M. Roger Marion, M.P.P., est parti mardi avec sa famille pour aller passer quelques semaines sur ses terres au Lac des Chênes.

M. l'abbé Beaudry, l'apôtre de la colonisation, est arrivé à Winnipeg vendredi dernier avec plusieurs colons Canadiens-français et excursionnistes. Nous apprenons que M. Beaudry doit se fixer Saint-Hyacinthe, Man., dont il est nommé curé, sous quelques semaines.

TRAITE DES SAUVAGES

Le paiement annuel du traité des Sauvages commence le 6 courant. MM. Alphonse Jean et Edouard Bélanger sont employés comme assistants et M. Alfred Lévêque comme constable, à divers endroits de la province.

Chronique Locale.

—A cause de la pluie il n'y aura pas de courses aujourd'hui à Winnipeg, mais il y en aura demain et samedi.

—On se plaint que la traverse au coin de la rue Notre-Dame et de l'avenue Taché est presque impassable en temps de pluie.

—La fête nationale a été chômée avec enthousiasme à Saint Jean-Baptiste, hier. Tout a été un succès. Nous pourrons donner un rapport complet dans notre prochain numéro.

—Les noms de Anderson & Lemieux devraient être dans toutes les bouches. Cette maison populaire vous offre des marchés durant les 365 jours de l'année, et une visite suffit pour vous convaincre que toujours ils sont à la tête du commerce.

—Les Sœurs de l'Hôpital de Saint-Boniface remercient sincèrement les Dames de la Société de Secours pour l'Orphelinat et l'Hôpital de cette ville, de la jolie somme de $15.00 qu'elles ont offerte aux pauvres malades de cette institution.

Elles offrent de même l'expression de leur reconnaissance à Madame Nesbitt, de Saint-Vital, qui vient de leur envoyer une généreuse aumône de $10 00.

Chronique de la Province.

Lac des-Chênes,

27 juin—La fête Saint-Jean-Baptiste a été chômée avec beaucoup d'entrain ici, le 24 courant. Dans l'avant-midi une messe solennelle fut chantée par notre curé, le Rév. M. J A. Bernier.

Après la messe la foule se dirigea au bois désigné pour lieu du pique-nique. Le programme du jour renfermant courses de chevaux et amusements divers a été bien rempli. En somme, la journée a été des plus agréables.

—La mort vient de faire une victime au sein de notre colonie canadienne dans des circonstances déplorables. Vendredi, vers 5 heures du soir, un orage s'abattit sur ce district Au moment où un nommé J. Tériault et Remi Moiny étaient à dételer leurs chevaux sur la ferme de M. Archer Malcolm, la foudre frappa l'étable tuant Tériault instantanément et deux chevaux appartenant à M. Malcolm. M. Moiny en a été quitte pour la peur. Le défunt est natif de Somerset, comté de Mégantic, P.Q. Il est arrivé ici venant de Bottineau, Nord Dakota, au mois d'avril dernier. D'après le rapport de quelques amis qui ont eu des conversations intimes avec le défunt, il y a lieu de croire qu'il possède du terrain dans le Dakota, dont un certain nombre d'acres en culture. Le défunt était très estimé ici; ses funérailles ont eu lieu dimanche au milieu d'une assistance nombreuse.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

—M. Léandre Vachon, de Saint-Louis de Gonzague, P.Q., est passé ici hier en route pour Battleford, T. du N.-O., allant rendre visite à son fils, le Rév. M. H. Vachon, missionnaire dans cette région.

NAISSANCES

Buron—En cette ville, le 2 courant, Madame Joseph Buron, une fille.

Johnson—A Lorette, le 5 juin, Madame Joseph Johnson, un garçon.

DECES

Jacques.—En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 4 mois et 11 jours, Joseph-William-Alfred, enfant de M. Arthur Jacques.

Le *Courrier de Louiseville* est prié de reproduire.



VENTE.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le département de l'Intérieur, jusqu'à mardi le 30 juin prochain pour l'achat du quart nord ouest de la Section 32, township 2, rang 22, à l'Ouest du 1er méridien principal, contenant environ 186 acres avec maison et autres améliorations.

Les conditions de la vente sont un cinquième comptant et la balance en quatre paiements annuels et égaux, avec intérêt à six pour cent.

Un chèque accepté par une banque incorporée au montant du 1er paiements payable au Sous ministre de l'Intérieur devra accompagner la soumission.

Les soumissions par dépêche ne seront point considérées.

On ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOHN R. HALL,
Secrétaire.

Note—La vente susdite n'aura lieu que vendredi le 31 juillet prochain. 5i 27.5.91

AGRICULTURE

EAU ET SEL POUR LES VACHES

Pendant les chaleurs, le cultivateur court risque de perdre un profit considérable, s'il ne fait pas attention aux choses suivantes :

Il doit voir à ce que ses vaches aient toujours à leur disposition de l'eau courante, c'est essentiel. Les vaches qui s'abreuvent d'une eau croupie, épuisée dans un trou boueux, ne peuvent donner d'aussi bon lait et en aussi grande quantité que celles qui s'abreuvent à une eau claire et courante.

Un autre point essentiel, pour le cultivateur qui veut faire du beurre avec ses vaches, c'est de leur donner du sel à leur gré. Le sel est aussi indispensable aux vaches durant l'été que l'eau et la nourriture. On a vu des vaches mourantes, par suite du besoin pressant qu'elles avaient de sel. Cependant beaucoup de cultivateurs pensent qu'il n'est pas nécessaire de donner du sel aux vaches, qu'elles peuvent fort bien s'entretenir sans cela.

Pour convaincre de leur erreur, je leur raconterai une expérience qu'un agronome anglais distingué a fait dernièrement à ce propos. Il a pris une de ses meilleures vaches laitières et l'a privée de sel une semaine seulement. Au bout de ce temps, la vache avait diminué de 15 pour cent en lait et chose remarquable le lait qu'elle rendait avant qu'elle fut privée de sel était meilleur. Ceci corrobore entièrement ce que dit sur ce sujet une de nos meilleures autorités canadiennes dans l'industrie laitière, le professeur Robertson.

Cultivateurs, rendez-vous donc à l'évidence et ne privez plus vos vaches du sel qui leur est si nécessaire pour les maintenir en bonnes conditions et en parfait état de santé.

LA DESTRUCTION DES OISEAUX

Je voyais l'autre jour un jeune garçon de cultivateur s'amuser à tirer du fusil sur de pauvres grives qui avaient eu le malheur de faire leur nid près des habitations de la ferme. N'est-ce pas une indignité ! Mais à l'heure qu'il est où la culture devient de plus en plus difficile, à cause de la quantité effrayante d'insectes nuisibles de toutes espèces qui s'abattent sur les moissons et les détruisent, tuer nos seuls défenseurs, pour ainsi dire, contre cette armée envahissante d'ennemis terribles, n'est-ce point de la folie, je vous le demande ?

Pour aucune considération, à moins que ce ne soit dans un but scientifique, le cultivateur ne devrait détruire ses amis, ses auxiliaires parmi lesquels je nommerai les crapauds, qui sont de braves travailleurs nocturnes et qui consomment une grande quantité d'insectes nuisibles. Les oiseaux en général, surtout les grives, les orioles, les coucous, les oiseaux bleus, les hirondelles, les titris, les merles chats, etc., etc. Parmi les oiseaux, les moineaux peuvent être comptés comme des oiseaux nuisibles et très nuisibles : ils sont déjà une vraie plaie pour le pays. Parmi les insectes, plusieurs espèces de guêpes, les *demoiselles*; sont très utiles.

Il me semble que cette manie de tuer, de détruire, que l'on remarque souvent chez les enfants, provient de l'éducation qu'ils reçoivent à la maison paternelle. Cultivateurs, mes amis, si vous voulez protéger vos moissons, encouragez vos enfants à être doux et humains en les empêchant de détruire, de dénicher les auxiliaires que la Providence vous a donnés.

DE L'ÉLEVAGE DU CANARD

Je parlais dans une de mes dernières correspondances de l'élevage lucratif que l'on peut faire du canard. Jugez si cet élevage paie aux Etats-Unis, pourquoi n'en serait-il pas de même ici ?

Je cite *The Mirror and Farmer* : " Vers le 10 courant les premiers jeunes canards sont apparus sur le marché de New-York. Ils se vendent au prix de 30 centins la livre ; comme les canards se vendent au couple et qu'une couple pèse de 7 à 8 lbs, cela fait $2.10 à $2.40 pour une couple de canards. Ces canards sont âgés de huit à dix semaines, presque tous sont de la race Pekin."

DURANT LES CHALEURS

Durant les grandes chaleurs tout le monde est altéré, c'est l'époque par excellence des rafraîchissements. Tous grands et petits, jeunes et vieux veulent s'humecter le gosier desséché par une chaleur tropicale ; le riche emploie à cette fin des boissons dispendieuses, le pauvre se contente d'un verre d'eau qu'il puise à une source glacée.

A ce propos, je suis toujours surpris de voir combien peu de cultivateurs se fabriquent des boissons rafraichissantes, très économiques et d'un goût agréable. Durant ces grandes chaleurs, une eau très froide est souvent dangereuse et, tous les ans, une foule d'imprudents boivent leur mort en prenant un verre d'eau glacée après un exercice violent. Cependent combien il est facile d'éviter ces accidents par la fabrication des boissons économiques.

Cultivateurs, faites vous, par exemple, une excellente bière au moyen de la recette suivante que me transmet un des vôtres :

Prenez un pot d'orge et deux onces de houblon, faites-les bouillir ensemble jusqu'à ce que l'orge soit crevée, pressez fortement dans un linge en toile, votre orge et votre houblon bouillis ; versez le jus que vous en retirez dans quatre gallons d'eau ; dans ces quatre premiers gallons d'eau vous versez une bouteille de bonne bière ordinaire. Vous placez ensuite votre baril près du poële, si c'est l'hiver, et en plein soleil, si c'est l'été, vous le laissez durant trois jours et trois nuits ainsi exposé ; au bout de ce temps, votre bière est faite, vous n'avez plus qu'à l'embouteiller et la mettre dans un endroit tempéré. Vous mettez dans une bouteille le marc qui s'est déposé au fond de votre premier baril de bière pour en faire un ferment qui servira plus tard.

J'ai bu de cette bière fabriquée chez un brave cultivateur, et vraiment j'ai été surpris de ses excellentes qualités ; elle est rafraichissante, nutritive et d'un goût agréable, c'est certainement une des bonnes boissons économiques. Ajoutez à cela qu'elle est peu coûteuse et très facile à fabriquer.

POUR RIRE

Guibollard avait entendu dire par un de ses amis que sa fille, élève dans un pensionnat, avait eu un prix de style épistolaire.

Quelques jours après, on causait au cercle de l'éducation que reçoivent les filles dans les institutions.

—C'est dégoûtant ! dit Guibollard. On les élève tout à fait comme des garçons. Croiriez-vous que la fille de X... qui n'a pas douze ans, a eu un prix de *stylet et de pistolet !...*

Papa—Jean, tu m'apportes de nouveau un mauvais témoignage de l'école !

Jean—Papa, tu m'avais promis un franc si j'apportais un bon témoignage : j'ai voulu t'éviter la dépense...

Guibollard, fils de Guibollard père :

—Papa, qu'est-ce que c'est que ça, la dette flottante ?

—Ça doit être le budget du ministère de la marine !

Conseils d'une mère :

—Crois-moi, ma fille, le monde est bien vain ; peut-être ferais-tu bien d'entrer au couvent.

—Mais, toi-même, maman, pourquoi n'y es-tu pas entrée autrefois ?

—Par amour pour toi, mon enfant.

Peut-être l'historiette suivante n'est-elle pas absolument inédite ; mais elle a une saveur si parfaitement méridionale qu'elle mérite de prendre rang parmi les chefs-d'œuvre du genre :

Un Marseillais et un Bordelais causent natation ; ils se racontent mutuellement leurs prouesses.

Le premier se tait enfin. Le second reprend :

—Tout cela n'est rien auprès de ce que j'ai vu.

—Et quoi donc ?

—Un paquebot sortait de New-York. Un monsieur qui se trouvait à bord semblait s'ennuyer. Tout à coup, il ôte sa redingote, pique une tête, et le voilà nageant vers les côtes de France. Il arrive au Havre, va à l'hôtel, déjeune, fait un tour en ville, et se rend ensuite sur la jetée, à la rencontre du steamer, où il retrouve son vêtement et ses bagages.

—Tu as vu ça ? dit le Marseillais impertubable.

—Eh ! oui, je l'ai vu.

—Tu peux le jurer ?

—Je le jure.

—Eh bien ! mon vieux, chaque fois que j'ai raconté cette histoire, on m'a soutenu que c'était une blague. Le monsieur du paquebot, c'était moi.